

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Social 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI
Tél : +32 (0) 69 89 05 06 Fax : +32 (0) 69 89 05 04 Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 24 Sciences humaines et sociales 4			
Code	SOCM3B24	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Adrien PADOVANO (adrien.padovano@helha.be) Pauline CHRISTIAENS (pauline.christiaens@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE a pour objectif principal d'appliquer les principes de réflexion philosophique, éthique et sociologique aux grandes valeurs qui caractérisent la société d'aujourd'hui. Cette UE doit prendre la forme d'un aboutissement des cours de philosophie et de sociologie développés tout au long du cursus.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 3 **Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable**
 - 3.4 Analyser une situation en tenant compte de son contexte (social, politique, culturel, ...)
- Compétence 4 **Mobiliser des savoirs généraux et spécifiques aux domaines de l'information, de la communication, à l'univers des médias et de la culture**
 - 4.1 Développer sa culture générale et entretenir sa connaissance de l'actualité
 - 4.2 Comprendre le fonctionnement (sociologique, économique, historique, culturel et politique) des domaines de l'information, de la communication, des médias et de la culture
 - 4.3 Utiliser des méthodes d'analyse spécifiques aux domaines de l'information, de la culture
- Compétence 5 **Informier, sensibiliser et divertir dans les domaines de l'information, de communication, des médias et de la culture**
 - 5.1 Recourir à diverses sources d'information, les recouper et synthétiser les contenus
 - 5.3 Sélectionner et vulgariser l'information utile et adaptée au public visé
 - 5.4 Maîtriser les outils de communication oraux, écrits, audiovisuels et interactifs et les codes liés à la communication non-verbale
- Compétence 6 **Gérer un projet de communication et d'information dans sa globalité**
 - 6.2 Mettre sa créativité au service de ses actions
 - 6.4 Mettre en œuvre des techniques, des procédures et des supports de communication adaptés à un public donné

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, globalement, les étudiants seront capables de

- décrire et analyser un thème de société en développant une réflexion philosophique et sociologique afin de mieux comprendre la problématique retenue et sa complexité
- actualiser le sujet choisi en alliant « accrochage médiatique » et prise de distance lorsque le sujet fait polémique, avec esprit critique et sens des nuances
- promouvoir sous une forme originale l'ouverture d'esprit aux différentes opinions et prises de position et proposer en finale une conclusion prospective du groupe.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

SOCM3B24PHIL2 Philosophie et éthique 15 h / 2 C

SOCM3B24SOC5 Questions spéciales de sociologie 15 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOCM3B24PHIL2 Philosophie et éthique 20

SOCM3B24SOC5 Questions spéciales de sociologie 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général :

La note de l'UE est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes obtenues pour les évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent. La note de l'UE est alors arrondie à « .5 » ou au nombre entier.

Exceptions après délibération du jury :

Cependant, en cas d'échec à 8/20 (ou inférieur à 8/20) dans une activité d'apprentissage composant l'UE et/ou dès que 2 échecs sont constatés – quelle que soit l'ampleur des échecs, le jury pourrait décider de ne pas valider l'unité d'enseignement.

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Dans l'hypothèse où décision est prise par le jury de valider l'UE malgré la note d'échec, la moyenne pondérée des notes obtenues pour les évaluations des différentes activités d'apprentissage qui composent l'UE est alors actée conformément à l'article 140 du Décret Paysage.

Seconde session (septembre)

Dans l'hypothèse où la délibération du jury de juin n'a pas validé l'ensemble de l'UE, pour l'(ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu :

cas n°1 : une mention CM, PP, Z, PR ou FR : l'étudiant doit OBLIGATOIREMENT (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage.

cas n°2 : une note inférieure à 10/20: l'étudiant doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage. Si l'étudiant ne présente pas la note inférieure à 10/20, l'activité d'apprentissage (et par extension l'UE) fera l'objet d'une mention PP (cf. supra point 3 des exceptions).

cas n°3 : une note de 10/20 ou plus: l'étudiant voit cette note maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer par écrit à cette note, en envoyant un mail à la direction ou son délégué dans les 3 jours ouvrables suivant la proclamation des résultats, et ce dans la perspective de la réussite de l'UE). La note obtenue en septembre annulera et remplacera celle de juin, quelle qu'elle soit.

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Social 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI
Tél : +32 (0) 69 89 05 06 Fax : +32 (0) 69 89 05 04 Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Philosophie et éthique			
Code	23_SOCM3B24PHIL2	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Adrien PADOVANO (adrien.padovano@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Dans l'optique d'appliquer la réflexion philosophique et éthique dans des réalisations audiovisuelles qui l'actualisent, le cours se veut à la fois académique et professionnalisant. Il est demandé aux étudiants de réaliser, par groupe, un montage de dix minutes au grand maximum sur un support vidéo.

Afin de préparer au mieux les problématiques éthiques des thèmes en question, une formation à la philosophie des techniques sera également dispensée et soumise à une évaluation qui correspond à 50% de la note totale.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Amener les étudiants de cette année terminale à approfondir un sujet de philosophie terminale à approfondir un sujet de philosophie générale et/ou éthique afin de mieux en comprendre la problématique et sa complexité.
- Actualiser le sujet choisi en alliant l'« accrochage médiatique » et une prise de distance spécialement lorsque le sujet fait polémique.
- Développer chez les « réalisateurs » et les spectateurs l'esprit critique et le sens des nuances.
- Promouvoir l'ouverture d'esprit aux différentes opinions et prises de position et proposer en finale une conclusion prospective du groupe comme tel.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les groupes constitués dès le premier cours (de 4 étudiants au maximum) choisissent leur sujet avec le professeur parmi une liste préalablement établie. Chacun des thèmes correspond à une nouvelle technologie présentant des contraintes éthiques à établir. Une étude de la philosophie des techniques viendra compléter la réflexion des étudiants autour d'un livre de référence "Hans Jonas, Pour une éthique du futur".

Démarches d'apprentissage

Il s'agit d'un cours à la fois magistral et participatif. Un planning sera mis en place avec les étudiants afin que certaines plages horaires soient strictement dédiées au contenu du cours, et que certaines restent disponibles pour permettre une rencontre avec le professeur afin de faire le point sur l'avancement du projet avant l'évaluation finale.

Dispositifs d'aide à la réussite

Ouvrages de référence

Il est demandé aux étudiants de se fournir le livre "Hans Jonas, Pour une éthique du futur" qui servira de référent à la fois pour le contenu du cours et pour chacune des réalisations. Au cours des rencontres avec le professeur, celui-ci orientera également les étudiants d'un point de vue bibliographique.

Supports

Notes de cours

4. Modalités d'évaluation

Principe

Q 1 : 50% travail - 50% examen écrit

L'évaluation du cours consistera en la réalisation d'une capsule vidéo de 10 minutes maximum présentant le thème retenu sous les aspects philosophiques et éthiques. À cette évaluation sera également additionné un examen écrit qui vaut pour la moitié de la cotation finale.

Q 3 : examen écrit pour 100 % des points

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Prj	50				
Période d'évaluation	Exe	50			Exe	100

Prj = Projet(s), Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Social 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI
Tél : +32 (0) 69 89 05 06 Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Questions spéciales de sociologie			
Code	23_SOCM3B24SOC5	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Pauline CHRISTIAENS (pauline.christiaens@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours vise à :

- Comprendre les notions sociologiques importantes ("identité", "valeurs",...)
- Comprendre la société contemporaine (origine des valeurs et pratiques qui en découlent) en mesurant l'apport de la sociologie dans cette démarche.
- Identifier et analyser les mutations sociales à l'œuvre dans différents domaines de la vie des Belges tels que la famille, le travail, le temps libre, la pratique religieuse ... en analysant des données issues d'enquêtes diverses, de sondages, de statistiques officielles ...

Aucune connaissance préalable n'est requise.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue du cours, l'étudiant(e) sera capable de :

- Identifier les différents courants qui traversent les courants sociaux au travers des valeurs véhiculées.
- Analyser des faits sociaux en émettant des hypothèses et en les vérifiant en recoupant différentes sources de manière pertinente.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Notions sociologiques relatives à :

La famille et le couple en Belgique: étude des nouvelles formes familiales (de l'atomisation du noyau familial à la cohabitation).

Le travail: étude des représentations autour de cette valeur et de leurs évolutions.

Les tendances philosophiques et l'évolution des pratiques religieuses en Belgique.

Les profils identitaires en Belgique.

L'éthique.

Tout autre fait de société que les étudiants souhaiteraient analyser.

Démarches d'apprentissage

Le cours visera un mélange adéquat entre présentations ex-cathedra de l'enseignant et la participation active des

étudiants dans des débats d'approfondissement lors du cours.

A partir d'enquêtes sur les valeurs, d'analyse de textes divers et de données statistiques ou de conférences ou de documents audiovisuels :

- Introduction des notions théoriques ;
- Analyses comparatives ;
- Débats et discussions ;
- Synthèse des données en vue de dresser un portrait de la société belge contemporaine.

Le cours est basé sur la prise de note des étudiants.

Les ressources bibliographiques seront distribuées à l'avance ou en séance.

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Ouvrages de référence

Références bibliographiques conseillées (N.B. : complétées en fonction de l'actualité):

BAWIN-LEGROS (B.) et al., Belge toujours : fidélité, stabilité, tolérance. Les valeurs des Belges en l'an 2000, Ed. De Boeck, Bruxelles, 2001

CAMPEAU (R.), et al., Individu et Société, Ed. Gaëtan Morin, Quebec, 2009

DE SINGLY (F.), Sociologie de la famille contemporaine, (Collection 128), Nathan, Paris, 1993

MONTOUSSE (M.) et RENOUARD (G.), 100 fiches pour comprendre la sociologie, Bréal, 2009

MORIN (J.-M.), La sociologie, (Repères Pratiques), Nathan, 2010

STOOBANTS (M.), Sociologie du travail, (Collection 128), Nathan ,Paris, 1993.

Articles de presse et films divers.

Supports

Portefeuille de lecture (sans powerpoint), extraits de conférences, extraits émissions de télévision et radio.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).